

Championnats Fédéraux individuels 2010 Féminin et Masculin

Art. 1 – Organisation.

- A- Ces championnats se déroulent scratch, par catégorie.
- B- Ils sont organisés en 2 phases :
 - Une phase régionale les 22 et 23 mai 2010.
 - Une phase nationale les 25 et 26 septembre 2010 à :
 - Excellences Hommes et Femmes : NANTES SAINT SEBASTIEN
 - o Honneurs Hommes et Femmes : ORGEVAL
- C- La phase régionale, qualificative pour la phase nationale, se déroule dans la région administrative concernée si au moins 40 hommes et femmes de toutes catégories confondues sont inscrits. Si ce minimum n'est pas atteint, cette phase régionale se déroule conjointement avec une autre région administrative de l'inter-région concernée (sauf La Martinique, La réunion, la Guyane et la Nouvelle-Calédonie); dans ce cas, c'est la région administrative totalisant le plus grand nombre de participants qui organise la compétition.
- D- Dans chaque phase, que ce soit pour la phase qualificative, la finale ou la qualification pour la phase suivante, les égalités sont départagées par la meilleure dernière ligne, ou, en cas de nouvelle égalité, par l'avant dernière ligne et ainsi de suite... . Attention, cette règle n'intervient ni pour l'attribution des titres ni pour les classements de la compétition ; dans ces cas, on continue à appliquer la notion d'ex aequo.

Art.2 - Participation.

- A- Les différents Championnats Fédéraux Individuels sont ouverts à tous(tes) les licencié(e)s en règle avec la FFBSQ, quelle que soit leur nationalité.
- B- Ces championnats se disputent en deux catégories :
 - Excellence

Hommes = de 175 à 189 de moyenne.
Femmes = de 160 à 174 de moyenne.

• Honneur

Hommes = Moyenne inférieure à 175.
Femmes = Moyenne inférieure à 160.

C- Moyenne retenue.

- a. Le listing de référence est celui d'Avril 2010.
- b. La moyenne de référence est lue dans la colonne « Moy » du listing.
- c. Les joueurs ou joueuses en 1° année de licence, n'ayant pas de moyenne au listing de référence ou absent(e)s de ce listing, évoluent en catégorie Honneur.
- d. Les joueurs ou joueuses, non 1° année de licence, ayant un « S » dans la colonne « Moy » du listing de référence sont classé en catégorie Excellence.
- e. Les joueurs ou joueuses, non 1° année de licence mais ne figurant pas sur le listing de référence sont classés en catégorie Excellence.
- f. Les joueurs ou joueuses ont la possibilité de disputer ces championnats dans la catégorie immédiatement supérieure à celle de leurs catégories initiales. Ce choix se fait lors de l'inscription à la phase régionale et vaut pour la totalité de la compétition.

Art.3 - Engagements.

A- Le club ou le sportif fait parvenir, à son comité sportif régional de rattachement, le bulletin d'engagement, édité et transmis par celui-ci, accompagné des droits fixés à 12 € par joueur/joueuse (hors frais des parties). Le paiement se fait par chèque à l'ordre du comité sportif régional. La date limite de réception des bulletins est fixée par les CSR.

Art.4 – Phase régionale.

- A- Elle se déroule dans chaque région administrative, en un lieu choisi par le comité sportif régional.
- B- Le comité sportif régional est responsable de l'organisation de cette phase :
 - il nomme le ou les arbitres,
 - établit les horaires en accord avec les centres,
 - attribue les pistes,
 - encaisse les frais de parties (3,00 € maximum/partie) auprès des participant(e)s,
 - règle les frais de parties au centre d'accueil.
- C- Chaque participant dispute 2 séries de 4 lignes avec changement de paires de pistes à l'issue de la première série.
- D- A l'issue des 8 lignes qualificatives, 30% (minimum 6 joueurs ou joueuses dans chacune des catégories) disputent 6 lignes supplémentaires en 2 séries de 3 lignes avec changement de paire de pistes à l'issue de la première série. Le pourcentage de finalistes peut, pour des raisons d'organisation, être ramené à un chiffre légèrement inférieur ou supérieur mais le nombre de finalistes régionaux ne peut pas être inférieur à 150% du nombre de qualifié(e)s pour la finale nationale.
- E- Dans chaque catégorie, le titre de Champion(ne) Fédéral Régional(e) est attribué sur le total des 14 parties et ce, sous réserve de la participation d'au moins trois (3) joueurs/joueuses.
- F- Dans le cas ou la finale régionale se déroule dans une autre région administrative, le titre de Champion Fédéral Régional est décerné selon les mêmes règles.
- G- Le nombre de qualifié(e)s pour la phase nationale, par région administrative et par catégorie, est fonction du nombre d'engagé(e)s par région ; il est communiqué par le Comité National Bowling, au moins 10 jours avant la date de la phase régionale.
- H- Les Champion(ne)s Fédéraux de Région dans chaque catégorie sont automatiquement qualifié(e)s pour la phase nationale.

- I- En cas de forfait le jour même de la phase régionale, la Ligue organisatrice peut repêcher les joueurs/joueuses dans l'ordre du classement de la phase régionale. Ce repêchage est limité aux 3 premier (ère) s éliminé(e) s du classement régional.
- J- Les joueurs/joueuses forfaits pour la phase nationale sont tenu(e)s de le faire savoir au secrétariat du Comité National Bowling au plus tard le 5 septembre 2010.
- K- Au-delà du jour de la phase régionale, le Comité National Bowling se réserve le droit de requalifier des joueurs/joueuses dans l'ordre du classement de la phase régionale pour palier ces éventuels forfaits. Ce repêchage est également limité aux 3 premier (ère) s éliminé(e) s du classement régional.

Art.5 - Phase nationale.

- A- Elle réunit (à titre indicatif, le nombre de qualifié(e)s pourrait être révisé à la baisse en cas de trop faible participation au niveau régional) :
 - Excellence et Honneur: Les 64 hommes et 32 femmes qualifié(e)s lors des championnats régionaux.
- B- Elle est organisée par le Comité National Bowling qui prend en charge les frais de parties ; aucune indemnité de déplacement n'est versée.
- C- Les conditions de jeu sont définies par la commission technique du Comité National Bowling au plus tard un mois avant la compétition :
 - Elles correspondront obligatoirement aux huilages sportifs retenus par la commission technique,
 - Elles pourront être différentes selon les catégories.
- D- Déroulement de la compétition.
 - a. <u>Eliminatoires</u>: Chaque participant(e) dispute 2 séries consécutives de 4 lignes avec décalages de 5 pistes vers la droite.
 - b. <u>1/2 Finale</u>: Les 2/3 des participants sont qualifiés pour cette demi-finale qui se dispute sur 2 séries de 3 lignes avec décalage de 5 pistes vers la droite.
 - c. <u>Finale</u>: 50% des demi-finalistes disputent 2 séries de 3 lignes avec décalage de 5 pistes vers la droite.

Art.6 - Titres décernés.

A- A l'issue de cette finale, le Comité National Bowling de la FFBSQ décerne les titres de :

<u>Champions et de Championnes Fédéral(e)FFBSQ</u> dans les catégories <u>Excellence et Honneur</u>; ces titres sont accessibles à l'ensemble des participants, quelle que soit leur nationalité.

Art.7 - Divers.

- A- Tous les règlements généraux de la FFBSQ sont applicables à cette épreuve.
- B- Le Comité National Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.